



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bromont qui se tiendra, à 19 h 30, le lundi 7 juin 2021, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé de la Ville de Bromont au 31 décembre 2020 et le rapport de l'auditeur indépendant en conformité avec les décrets et arrêtés ministériels en vigueur.

Bromont, ce 2^e jour de juin 2021.

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate